

Guide de rédaction du dossier de candidature

Ville ludique et Sportive édition 2014

Informations générales

I - Le label récompense les politiques mises en place par les collectivités territoriales pour promouvoir l'activité physique et sportive sur leurs territoires.

Cette politique sera évaluée selon deux axes :

- 1 - Les infrastructures ludiques et sportives et les voies de circulation douce
- 2 - Les actions d'incitation et de soutien à la pratique des activités physiques et sportives

II – Les prix

La rédaction des dossiers de candidature pour les prix est libre. Les candidats sont invités à se référer à la description des prix auxquels ils souhaitent participer.

Dossier de candidature :

Décrivez précisément votre politique de promotion de l'activité de l'activité physique et sportive sur votre territoire.

Précisez en introduction :

- Vos éléments de contexte démographique, sociologique et urbanistique
- Les objectifs de développement des APS dans lesquels vous vous inscrivez
- Le ou les élus et les équipes en charge de cette politique
- Tout élément de nature à éclairer votre politique globale

1 – Les infrastructures et leurs liaisons

Les infrastructures prises en compte

- Aires de jeux enfants/ados
- Equipements sportifs en accès libre : multisports, skate parks, parcours de santé, équipements de fitness en accès libre...
- Equipements à accès contrôlé : stades, gymnases, salles de sport/salles spécialisées, terrains de tennis...
- Voies de mobilité douce : pédestre, cyclable etc..

Les limites : on ne considère que les équipements prioritairement destinés à favoriser la pratique des APS par les habitants de la commune candidate, pas ceux destinés à l'activité touristique (ex : remontées mécaniques).

Critères quantitatifs

- Données démographiques et urbanistiques (nombre d'habitants et typologie)
- Nombre d'équipements de chaque catégorie et capacité d'accueil

Critères qualitatifs

- Caractéristiques des bassins d'habitation, liaisons entre quartiers
- Répartition des équipements en fonction des zones d'habitation et des liaisons
- Carte de répartition des infrastructures ludiques et sportives et des voies de liaison douce
- Les options d'aménagement favorisant la mixité sociale, les relations intergénérationnelles et l'accessibilité aux personnes présentant un handicap
- Insertion dans l'environnement : coulée verte, eau, espaces boisés aménagés pour favoriser la marche, la promenade familiale, la course à pied

Evaluation des besoins et des équipements

- Concertation ou consultation de la population
- Indicateurs de fréquentation des équipements
- Autres outils de suivi : enquêtes de satisfaction...

Gestion dans la durée

- Historique (sur 3 ans) et prévisions (sur 2 ans) d'aménagements ou de rénovation des équipements et des voies de mobilité douce (budget annuel d'investissement associés)
- Modalités de suivi technique des équipements (description succincte)

2 – Les actions d'incitation et de promotion :

Animation et promotion de l'activité physique pour tous

- Organisation d'événements de promotion du sport : fête du sport, rencontres sportives...
- Communication vers la population sur les équipements en accès libre. Ex : journal municipal, presse, signalétique, plan d'accès, brochures d'information...
- Communication sur l'offre d'activités physiques et sportives
- Aides financières pour population défavorisées, tickets sport...
- Démonstrations et initiations sportives ouvertes au public

Soutien aux clubs et aux associations sportives

- Modalités d'attribution et de suivi des aides aux clubs
- Objectifs d'augmentation de la participation sportive globaux ou visant des cibles particulières

Contribution de la commune au Sport scolaire

- Détachement d'éducateurs sportifs municipaux
- Partenariat avec fédérations ou associations sportives. Ex : mini-tennis, kit athlé
- Classes de découverte. Ex : classes de neige, de mer ou de nature

Indicateurs quantitatifs de la participation sportive et de son évolution

- Globalement
- Par classes d'âge et/ou par catégories de population